



Le plan de la rentrée du ministre Roberge (ou la dictée trouvée)

Stéphane Soumis

Vous l'avez sûrement constaté tout comme nous, le fameux plan de la rentrée du ministre comporte un certain nombre de questions sans réponse. S'il a pris le temps de penser au temps passé en classe, il en est tout autrement pour l'école dans son ensemble. Car oui, l'école ce n'est pas que la classe Monsieur le ministre! Des questions sans réponse sont vite apparues, notamment en ce qui concerne les services de garde, les activités parascolaires, les services complémentaires et nous pourrions continuer l'énumération

longtemps... Dans ce contexte de décret gouvernemental et de directive ministérielle, nous avons donc, tout comme vous, un défi de taille! Nous devons trouver tous ensemble des avenues pour faire en sorte que la rentrée soit un succès et se fasse de façon sécuritaire pour tous, étudiants et membres du personnel.

Nous croyons que la dénonciation publique à tout vent en plus de ne pas être porteuse de réelles solutions est très souvent un facteur anxigène. C'est pourquoi le SSÉPI-CSQ a choisi la voix de la collaboration, nous avons décidé de travailler avec le centre de service scolaire afin de trouver des solutions, et ce, à chaque fois qu'une nouvelle situation est portée à notre attention. Nos prises de position se basent sur les principes de santé, sécurité et solidarité. Au besoin, communiquez avec nous et nous trouverons des solutions ensemble.

Bonne rentrée !

Conseil

Formations et perfectionnements... Faites vos devoirs!

Comme à chaque année, nous vous conseillons de regarder les formations et les perfectionnements offerts par le CSSPÎ. Celles-ci sont mises en ligne sur l'intranet du portail et il est de votre devoir de prévoir votre plan de formation en fonction de votre carrière. Nous vous suggérons de ne pas attendre qu'un poste soit affiché pour penser à aller chercher les prérequis. Soyez prêts à postuler en ayant un dossier aussi complet que possible! Évitions les mauvaises surprises.

N'oubliez pas qu'au CSSPÎ, nous avons aussi un service de ressource à l'insertion et au développement professionnels des TES! Par exemple, la période d'inscription pour la formation "Réflexion sur les mesures contraignantes" est ouverte et remplace la formation APIC. Plusieurs dates au mois de septembre sont disponibles et réservées pour les TES non-formés qui ont moins d'un an d'expérience au CSSPÎ. Vous trouverez plus d'informations dans le journal d'insertion et de développement professionnels pour les TES, Le Lien. Vous devez prendre entente avec votre supérieur immédiat sur les modalités d'organisation du travail dans votre milieu afin de vous assurer d'être complètement disponible pour la formation. Si vous avez des questions concernant cette ressource d'insertion professionnelle, vous pouvez appeler au 514-645-9727 p.10541.

Journée nationale du personnel de soutien scolaire FPSS-CSQ

Le 24 septembre 2020 prochain sera notre journée! Étant donné les circonstances actuelles, nous ne tiendrons pas notre soirée habituelle. Par contre, cette journée sera soulignée autrement par un envoi spécial incluant un petit quelque chose pour vous!



Mobilisons-nous! Les jeudis portons nos chandails!



La négociation est encore en cours! Affichons-nous et appuyons la négo!

*Les photos ont évidemment été prises en janvier et février.

Agent(e)s de liaison et représentant(e)s au conseil d'établissement recherché(e)s pour l'année 2020-2021



Comme à chaque début d'année scolaire, nous sommes à la recherche de gens qui désirent s'impliquer comme agente et agent de liaison.

Nous vous rappelons que la personne qui se présente comme agente ou agent de liaison s'engage à :

- recevoir et à distribuer l'information syndicale pendant son temps personnel.
- agir à titre de «personne liaison» entre les membres de son milieu et le conseil exécutif.
- résumer les rencontres du conseil de liaison aux gens de son milieu sous la forme souhaitée (par exemple de façon verbale ou écrite).
- se présenter assidûment aux conseils de liaison et y participer activement et positivement.
- comprendre l'importance de son rôle.
- assister, idéalement, aux assemblées générales.

À raison d'un minimum de 2 rencontres par année (conseil de liaison), vous serez libéré par le syndicat pour participer aux rencontres qui se terminent généralement vers 16 h.

Vous pouvez effectuer un vote secret si plusieurs personnes dans votre milieu manifestent la volonté de remplir ces fonctions cette année.

N'oubliez pas vous représenterez TOUS les corps d'emplois des gens membres du SSÉPI-CSQ. Donc, par exemple, une secrétaire peut représenter un technicien en travaux pratiques et vice et versa.

De plus, vous devez nommer une personne qui représentera le personnel de soutien scolaire aux rencontres du conseil d'établissement de votre milieu. Nous attendons les deux formulaires dûment remplis par courrier interne, par télécopieur (514-642-6035) ou par email au d88.ssepi@lacsq.org avant le 30 septembre 2020.

Renseignez-vous!

Continuez de consulter régulièrement notre site internet, particulièrement l'onglet Covid-19. Nous y mettons tous les documents pertinents que ce soit de notre Centrale syndicale, du Ministère ou du CSSPÎ.

Pour nous joindre : 750, 16^e avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7
Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035
site : www.ssepi.lacsq.org Courriel : d88.ssepi@lacsq.org
Programme d'aide aux employées et employés (PAE) : Homewood Santé 514-875-0720